

Collectif Les antennes de Saint-Augustin - Bordeaux

42 allée des peupliers

33000 Bordeaux

lesantennesdesaintaug@gmail.com

07 87 20 84 15

Membre de l'association Priartem

Monsieur Alain JUPPE

Maire de Bordeaux

Hôtel de Ville

33000 Bordeaux

Bordeaux, le jeudi 15 mars 2012

LRAR

Objet : Semaine Digitale

Monsieur le Maire,

Dans le cadre de la semaine digitale, la Ville de Bordeaux va promouvoir différentes actions de sa démarche de Cité digitale, avec pour thème phare les applications technologiques sans fils ou 'sans contact' (NFC) et certains de ces événements concernent notamment les enfants : jeux à grande échelle sur téléphones portables (citypixeladventure); 'wifi parties' en ville; vagues de visites à base de QR Codes; projet de porte monnaie 'téléphonique' (mobilibom) ...

Bordeaux, 'ville pervasive', s'est positionné en chef de file français du développement du NFC et la semaine digitale sensibilisera les habitants à ces nouveaux usages.

Cependant, comme nous vous l'avons dernièrement rappelé dans notre courrier sur le projet de wifi en ville :

- L'OMS a classé les radiofréquences comme potentiellement cancérigènes. Ces applications, lancées sans la moindre étude d'impact sanitaire, source de rayonnements électromagnétiques comme toutes les technologies sans fil, vont augmenter l'exposition chronique à laquelle nous sommes déjà soumis (antennes-relais, wifi...).
- De plus, l'Afsset recommande de réduire les expositions du public aux radiofréquences (rapport du 15 octobre 2009),
- Et le Conseil de l'Europe recommande à ce sujet des campagnes d'information sur les risques d'effets potentiellement nocifs pour la santé humaine, en particulier à destination des enfants et adolescent (résolution du 27 mai 2011).

L'agenda 21 de la Commune qui s'appuie sur l'expertise d'un Conseil scientifique de développement durable, prend en compte à leur juste valeur ces risques.

Suite à nos deux précédents courriers, et afin de conforter la position exemplaire en France de la ville de Bordeaux jusqu'à présent à ce sujet, nous vous demandons, Monsieur le Maire :

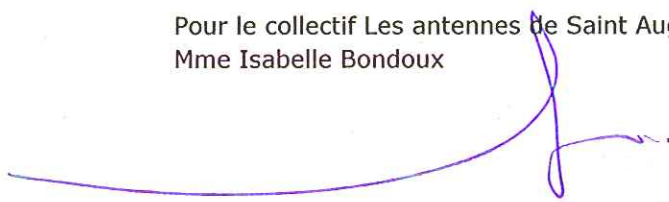
- **de diffuser, dans le cadre de cette semaine digitale, en accompagnement de la valorisation de ces nouvelles technologies, la campagne de sensibilisation de l'Inpes sur le bon usage des portables, www.lesondesmobilis.fr :**
« - recommander aux enfants jusqu'à l'adolescence de n'utiliser les portables que pour des appels indispensables; - éloigner le téléphone de la tête juste après numérotation ; - ne pas téléphoner lorsque la réception est mauvaise ; - privilégier les sms ; - téléphoner avec une oreillette ... »
- de **consulter le conseil scientifique de développement durable** préalablement au lancement de nouvelles applications technologiques sur Bordeaux, en attendant d'en savoir plus.

- **de privilégier les connexions filaires, plus performantes, partout où cela est possible,** et d'éviter à l'avenir de promouvoir l'utilisation des applications du wifi auprès des enfants, en application du principe de précaution.

Nous nous tenons à la disposition des services de la ville sur ce sujet.

Dans l'attente de vos décisions et de vos réponses, je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de mes respectueuses salutations.

Pour le collectif Les antennes de Saint Augustin - Bordeaux
Mme Isabelle Bondoux



Copie à Monsieur l'Adjoint au maire, Michel Duchène
Madame l'Adjointe au maire, Anne Walryck
Madame le Maire-adjoint, Laurence Dessertine
Monsieur le Maire-adjoint, Jean Louis David
Madame la Directrice de la Communication, Marie-Laure Hubert-Nasser
Maison éco-citoyenne
Monsieur le Président de la CUB